



ON Semiconductor

## Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 28 octobre 2013

La composition de l'assemblée était la suivante :

<b>Représentants de la Direction</b>	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente (excusé)
<b>Représentants du Personnel</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Olivier Martinez, Secrétaire	Myriam Combes (excusé)
Bernard Clarysse, Trésorier (excusé)	André Saillart
Julie Athanassiadis, Trésorier adjoint	Olivier Causse
Carl Van Baelen (excusé)	Géraldine Saint-Upéry
Thierry Viard (excusé)	Aurore Weiss (excusé)

### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte-rendu du CE du 23 septembre 2013.
- 2) Bilan du travail à temps partiel – Information
- 3) Demande de congé pour création d'entreprise et de congé sabbatique – Information.
- 4) Répartition du rating dans les neuf cases de la nine-box – Information.
- 5) Prévoyance : Présentation des résultats techniques 2012 communiqué par Humanis – Information.
- 6) Dénonciation des Déclarations Unilatérales de l'Employeur (DUE) instituant le régime actuel de garanties collectives frais de santé, décès, incapacité, invalidité.

Présentation des nouvelles DUE qui doivent entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 – Information & Consultation.

Il y a une question DP.

Questions Diverses.



### Approbation du compte-rendu du CE du 23 septembre 2013 :

Le compte-rendu de la réunion du CE du 23 septembre 2013 est approuvé.

### Bilan du temps de travail à temps partiel – Information

La présentation de la direction est disponible sur le site du CE.

Les élus n'ont pas de commentaires particuliers.

### Demandes de congé pour création d'entreprise et de congé sabbatique - Information

Il n'y a pas eu de demande de congés pour création d'entreprise ou de congés sabbatique.

### Répartition du rating dans les neuf cases de la nine-box - Information

La répartition du rating sur l'entité française est la suivante :

	1 1%	2 9%	3 8%
	4 13%	5 45%	6 21%
	7 2%	8 1%	9 0%



ON Semiconductor

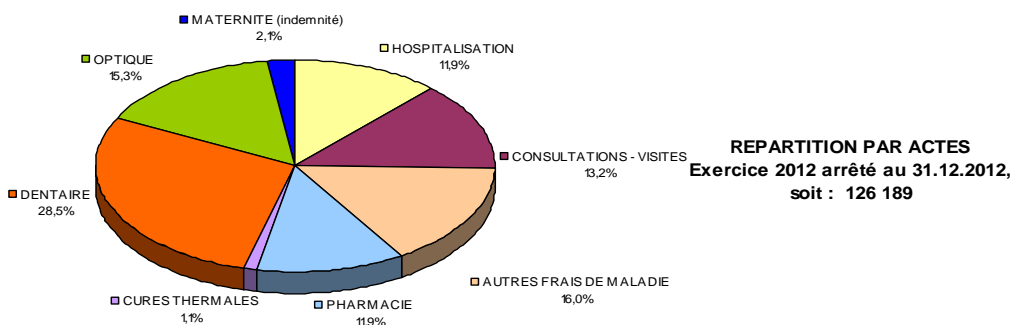
## Prévoyance : Présentation des résultats techniques 2012 communiqué par Humanis – Information

La présentation est disponible sur le site du CE.

Le ratio prestation / cotisation est de 62%.

Le ratio pour les frais de santé est de 101.9% en 2012, 83.4% en 2011, 84.2% en 2010, 76.0% en 2009, 85.5% en 2008.

La répartition des actes de santé est la suivante :



Les principales augmentations en 2012 sont dues aux frais d'hospitalisation et aux frais d'optique.

Le reste à charge pour les frais dentaire est de 18.4% et pour les frais d'optique de 29.7%.

### Dénonciation des Déclarations Unilatérales de l'Employeur (DUE) instituant le régime actuel de garanties collectives frais de santé, décès, incapacité, invalidité. Présentation des nouvelles DUE qui doivent entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 – Information & Consultation

Pour bénéficier des exonérations sociales et fiscales, les régimes de protection sociale complémentaire doivent être collectifs et obligatoires.

Cependant ces critères ont été redéfinis par le Décret du 9 janvier 2012, et une mise en conformité des régimes doit intervenir d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

L'employeur dénonce l'actuelle DUE pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation.

La nouvelle DUE fait passer le nombre de catégories de 3 (cadres / ex-ircacim / employés) à 2 (cadres / non cadres).



**ON Semiconductor**

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les conditions d'affiliation, les taux ou les prestations

Deux changements ont été demandés à Humanis et intégrés aux DUE :

- Pour les couples qui travaillent tous les deux dans la société, dispense d'affiliation possible pour l'un des deux à leur demande.
- Pour les salariés dont le contrat est suspendu sans rémunération (congé parental, congé sans solde...) les garanties peuvent être maintenues à la demande du salarié. Les cotisations sont à la charge du salarié (jusqu'à-là, le salarié n'avait pas de possibilité d'être couvert par Humanis pendant cette période).

Les élus donnent à l'unanimité un avis favorable à la nouvelle DUE.

Toulouse le 28 octobre 2013,

Yolande De Busschop

Présidente

Olivier Martinez

Secrétaire